



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Rationalité du comportement des coopérateurs

G. Deshayes

### Résumé

La gestion des coopératives agricoles pose de nombreuses difficultés liées à leur nature économiquement originale et différente de celle de l'entreprise capitaliste. L'étude de la rationalité du comportement du coopérateur permet d'en déduire les objectifs financiers de la coopérative, différents de ceux de l'entreprise.

### Abstract

Farmer's cooperatives are firms of a specific type, different from capitalistic firms. This raises many difficulties in their management. A study of the rationality of members' behaviour leads to the conclusion that the financial objectives of the cooperatives differ from those of capitalist firms.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Deshayes G. Rationalité du comportement des coopérateurs. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 32;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4309>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1981\\_num\\_142\\_1\\_4309](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4309)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# RATIONALITÉ DU COMPORTEMENT DES COOPÉRATEURS

DESHAYES G.

**mots clés :** Rationalité, coopérateurs, finances.

IGIA, B.P. 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedex. Tél. 030.50.57.

**Résumé :** La gestion des coopératives agricoles pose de nombreuses difficultés liées à leur nature économiquement originale et différente de celle de l'entreprise capitaliste. L'étude de la rationalité du comportement du coopérateur permet d'en déduire les objectifs financiers de la coopérative, différents de ceux de l'entreprise.

## THE RATIONALITY OF COOPERATIVE MEMBERS' BEHAVIOUR

**Summary :** Farmer's cooperatives are firms of a specific type, different from capitalistic firms. This raises many difficulties in their management. A study of the rationality of members' behaviour leads to the conclusion that the financial objectives of the cooperatives differ from those of capitalist firms.

La gestion des coopératives agricoles pose de nombreuses difficultés pratiques : nature économique du capital social, nature économique de l'excédent comptable, indicateurs de gestion, relations économiques coopérateurs-coopératives. Face à ces questions, deux conceptions de la gestion des coopératives agricoles apparaissent :

— l'une favorable à une gestion identique à celle des entreprises,

— l'autre favorable à une gestion spécifique aux coopératives.

Les méthodes de gestion financière des entreprises découlent de leur nature économique (1) et de la rationalité du comportement des investisseurs en avenir certain (2). La coopérative agricole n'ayant pas — au sens néo-classique — la nature économique d'une entreprise capitaliste (3), il est fondé d'étudier la rationalité du comportement d'adhésion des coopérateurs pour en déduire les objectifs financiers des coopératives agricoles (4).

• La coopérative n'étant pas de la nature économique d'une entreprise, il s'ensuit que :

— Le capital social est un prêt effectué par le coopérateur à la coopérative. Il reçoit un intérêt contractuel et sa rémunération n'est pas aléatoire et ne donne pas lieu à un dividende caractéristique des investissements risqués.

— L'agriculteur apporte ses productions à la coopérative pour lesquelles il recevra un paiement en fait inconnu au moment de l'apport.

• Le coopérateur est un agent économique rationnel. Il s'ensuit qu'il désire maximiser l'utilité de sa consommation sous contrainte de la recette qu'il obtient à la coopérative et non pas sous contrainte de la rentabilité de son investissement.

• Il existe un marché parfait des capitaux. Il s'ensuit par cette hypothèse que l'agriculteur peut toujours emprunter le montant des capitaux nécessaires à son adhésion à la coopérative. A cet égard, il est indifférent au financement de la coopérative.

## Résultats

L'étude théorique montre les conditions de la maximisation de l'utilité du coopérateur. L'étude empirique effectuée pour confronter ces résultats à la réalité est particulièrement probante.

Il a ainsi été montré que, compte tenu de la nature économique spécifique des coopératives agricoles, la rationalité de l'adhésion des coopérateurs diffère de celle de l'investisseur et que l'objectif général des coopératives n'est pas de maximiser la rentabilité des capitaux investis mais de maximiser le prix payé aux coopérateurs.

Il s'ensuit de nombreuses conséquences :

1. La coopérative ne génère pas de profit.

2. L'excédent du bilan des coopératives agricoles diffère profondément de l'excédent du bilan des entreprises. Il représente le solde des sommes restant dues aux coopérateurs au titre du règlement de leurs produits et de l'intérêt aux parts sociales.

3. L'analyse financière des coopératives ne peut plus se faire en terme de rentabilité des capitaux investis.

4. Le contrôle de gestion des coopératives agricoles ne peut pas admettre la notion de centre de profit.